



REUNION DU 19 MARS 2018

En réponse à la déclaration liminaire de la CGT Finances et de Solidaires, le Président a précisé que le projet du gouvernement n'est pas une atteinte au service public mais qu'il vise à l'améliorer et développer la reconnaissance du mérite des fonctionnaires.

Concernant la fusion des CHSCT et des Comités techniques (CT), il a précisé que cela ne signifiait pas la fin des CHSCT. Il y aurait plus de séances avec des ordres du jour plus précis.



Sur le débat CAP 2022, la président a précisé qu'actuellement c'était la phase de réflexion qui prévalait. A ce jour, aucune décision n'était prise. Le projet numérique permettra de toucher tous les publics à toute heure de la journée. Quid des populations en difficulté (personnes âgées, populations désocialisées) ?

I - Approbation des procès verbaux (PV) de la précédente séance.

Au cours de cette séance, le PV du CHSCT du 20 octobre 2017 a été approuvé.

II - Note d'orientation

L'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) a présenté la note d'orientation 2018 qui s'inscrit dans la continuité du plan ministériel 2016/2019. Le secrétariat général du ministère a associé les différentes directions générales de Bercy.



Les principaux points évoqués sont :

- Afin d'augmenter le recrutement de médecins de prévention, la convention de recrutement a été élargie ;
- Sur le territoire national, 3 postes d'ISST ont été créés afin de réduire leurs territoires de compétence. Ces aménagements permettent d'améliorer la coordination vers les assistants de prévention et de renforcer la santé, et la sécurité au travail ;
- La fiche d'impact, rédigée lors de la modification des postes de travail a été modifiée : elle tient

compte notamment du pilotage et associe les agents concernés par les restructurations ;

- amélioration des mesures de prévention dans le cadre de l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du plan annuel de prévention (PAP) ;

- Renforcement des actions primaires en matière de risques psycho-sociaux (RPS). 147 sessions de formation de gestion des conflits et des crises ont eu lieu. Elles doivent permettre de désamorcer les conflits en amont ;

- pour les directions qui le pratiquent, un bilan du télétravail doit être effectué. A ce jour, le département de l'Yonne ne le pratique pas ;

- les membres des CHSCT seront formés aux risques de l'amiante sur une demi-journée ou sur une journée. Elle a pour but de familiariser les représentants à la lecture des Dossiers Techniques Amiante (DTA) ;

- mise en place d'une meilleure communication des actions de prévention, des visites de site ;

- le budget 2018 du CHSCT de l'Yonne est de 59 455 €. Il correspond à une dotation moyenne de 177,50 € par agent.

III- Point d'actualité

Des trousses de secours, dont le contenu a été validé par le médecin de prévention, seront attribuées aux services dont les agents sont amenés à se déplacer fréquemment (contrôle fiscal, huissiers, géomètres...).

Amiante : en 2018, les DTA de tous les bâtiments domaniaux auront été mis à jour dans le cadre d'un marché national. La DDFIP se rapproche de chaque bailleur pour obtenir les diagnostics des biens pris en location.

Défibrillateurs : plusieurs sites du département sont dotés de défibrillateurs. Cette mesure n'est pas obligatoire, mais elle s'avère utile pour des sites où il y a du public. Il est important de procéder à la maintenance régulière de ces appareils pour qu'ils soient toujours opérationnels.

Luminosité : lors du dernier CT, un représentant de l'ESI de Nemours était présent. Il a précisé que la lumière bleue des écrans pouvait être retirée sans poser des filtres. Il doit faire parvenir la marche à suivre pour pouvoir intervenir sur les écrans des agents qui le souhaitent.

IV - Rapports de visites

Lors de cette réunion, les rapports de visites du CFP de Chablis, de Sens Municipale et la DDFIP ont été étudiés.

Les simples réparations seront effectuées par les agents de la logistique lors de leurs déplacements sur les différents sites.

Pour les interventions plus importantes, des demandes de devis sont en cours.

La DDFIP va mettre prochainement un fiche de synthèse par bâtiment qui regroupera les travaux à faire en interne, ainsi que les points sur lesquels il faudra un intervenant extérieur. Cette fiche permettra d'améliorer le suivi des interventions à effectuer.

IV - Bilan DUERP / PAP 2017 et DUERP / PAP 2018

En fin d'année 2017, l'ensemble des agents du département a été sollicité pour mettre à jour le DUERP. Pour la première fois, l'ensemble des services, sous l'impulsion de leurs responsables, a participé à la mise à jour.

Les aménagements effectués ont permis d'aboutir à un document plus précis et plus concis. Le Programme annuel de Prévention (PAP) 2018 a été élaboré. Il permettra de prioriser les actions à mener en 2018 par le CHSCT.

IV - Bilan du budget 2017 - budget 2018 et propositions d'actions

A la clôture du budget 2017, seuls 5,04 € ont été restitués. Les crédits alloués au CHSCT ont été correctement utilisés.

Lors de ce premier CHSCT, les actions suivantes ont été votées : achats de 6 fauteuils ergonomiques et accessoires suite à prescription médicale du médecin de prévention, financement de bandes antidérapantes à la DDFIP, d'un store au CFP d'Avallon, de la remise en état du désenfumage au CFP de Sens et d'un téléphone de secours et d'urgence pour un agent en situation de travailleur isolé aux archives de Saint-Florentin (l'abonnement est pris en charge par la DDFIP).

Pour 2018, le CHSCT finance les formations suivantes : secourisme (formation initiale et recyclage), défibrillateur, maniement des extincteurs. Suite à une demande importante des collègues itinérants, une formation pour gérer le comportement et le stress en présence des chiens sera mise en place à titre d'expérimentation.

Le CHSCT du second trimestre élaborera les actions à mener dans le cadre de la réalisation du PAP 2018 (cf paragraphe précédent).

IV - Rapport du médecin de prévention

En 2017, le médecin de prévention a effectué 251 consultations d'agents. Ces dernières ont été effectuées dans le cadre des visites annuelles et quinquennales (suivant le métier exercé).

Il a également suivi les collègues en situation de CLM ou CLD, instruit 3 dossiers pour la commission de réforme. Il s'est rendu sur différents sites pour étudier les postes de travail.

19 aménagements de postes de travail ont été réalisés (fauteuils, matériels informatiques, protections auditives...).

IV - Rapport des vérifications électriques

Les vérifications électriques ont été réalisées sur tous les sites.

Les interventions simples (rallonges électriques et prises multiples) seront effectuées par la logistique. Les interventions plus complexes (mises aux normes) seront effectuées par des entreprises extérieures.

IV - Fiches de signalement, fiches accidents, fiches navettes

Le suivi des fiches de signalement est toujours effectué par le service RH, avec courrier aux redevables dans la plupart des cas.

Dans le cadre des accidents de travail, un état des lieux de travail sera effectué pour déterminer les lieux et actions à mener pour sécuriser les lieux dangereux (fils au sol notamment).

IV - Questions diverses

CFP des Moreaux à Auxerre : Le mercredi 14 mars 2018, l'alarme incendie s'est déclenchée en fin d'après-midi. En l'absence de sinistre, le système de détection incendie sera contrôlé afin de s'assurer que tous les détecteurs sont en bon état de fonctionnement.

CFP d'Avallon : suite à l'installation du SIP-SIE dans les locaux de la rue Bocquillot, des aménagements sont déjà à prévoir !!!!! (rampe garde corps pour accès à la porte d'entrée, installation d'un digicode, aménagement de l'espace accueil, isolation des box d'accueil). Concernant le hall d'accueil, des interrogations subsistent sur la gestion des usagers lors des pics de réception des campagnes d'impôt.

CFP de Sens : le site du Quai de Nancy suscitent toujours de vives inquiétudes quant à la portance du bâtiment.

Les agents situés sur la partie de bâtiment où le sol a une déclivité importante vont déménager très prochainement. La mairie est au courant du problème depuis 2014, un intervenant est venu à ce moment-là. L'ISST a précisé que le bailleur doit intervenir et effectuer une radiographie complète du bâtiment.

Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Yannick BAUMONT - Pascal DUPUIS - Caroline GERMAIN

Bulletin d'adhésion

Syndicat national CGT Finances Publiques

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Échelon :

Filière fiscale Filière publique :

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative

Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :

